

<b>Zeitschrift:</b>	Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari
<b>Herausgeber:</b>	Société suisse des traditions populaires
<b>Band:</b>	64 (1974)
<b>Artikel:</b>	Savièse et la lutte pour les eaux
<b>Autor:</b>	Hofstetter, D.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1005393">https://doi.org/10.5169/seals-1005393</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Savièse et la lutte pour les eaux

Rapport de la rédaction d'après les notes de Madame D. Hofstetter

La commune de Savièse s'étend au nord de Sion, capitale du Valais, sur un large plateau ensoleillé entre les vallées de la Morge et de la Sionne. Il n'existe pas de village de Savièse, mais la commune de ce nom comprend douze agglomérations dont les plus importantes sont: Saint-Germain avec l'église paroissiale, Granois, Chandolin, Roumaz, Ormone et Drône. Il y a 800 habitants dont 98% sont bourgeois de la commune, ce qui explique le rôle important des différentes sociétés de bourgeois. Ce sont elles qui s'occupent par exemple des chapelles des différents villages et qui organisent à tour de rôle les processions de la Fête-Dieu.

L'agriculture florissante des Saviésans sur ce vaste plateau fertile produisait assez de blé pour toute la population, mais depuis une dizaine d'années, tous les champs de céréales ont disparu. Quelques champs subsistent, plantés maintenant de pommes de terre, mais presque tout le terrain a été défoncé et planté en vignes, surtout sur les pentes qui descendent vers Sion. Entre Sion et Savièse s'étend aujourd'hui le plus grand vignoble du Valais, ce qui représente environ 400 hectares de vignes.

Depuis toujours il a fallu arroser cette pente tournée vers le soleil, aride et sèche. Qu'il s'agisse de prés, de champs ou de vignes, seule une irrigation intense et continue, strictement réglementée, a pu permettre la survie d'une végétation et une culture rentable. Le Valais possède depuis des temps anciens un système d'irrigation qui va chercher l'eau au pied des glaciers pour l'amener sur les terres brûlées de soleil. Le français du Valais connaît ce système qui n'est composé ni d'aqueducs ni de canaux proprement dit, sous le nom de bisse. Un des plus célèbres parmi les grands bisses du Valais est le bisse de Savièse ou Torrent-Neuf. Il cherche l'eau au fond de la vallée dans la jeune Morge et la conduit jusqu'au-dessus du village de Chandolin d'où un réseau compliqué permet de distribuer cette eau vivifiante jusqu'aux abords de la ville de Sion.

Nous l'avons dit, seule l'eau permettait et permet une exploitation du sol de la commune de Savièse. Depuis des siècles, la commune a veillé à une répartition équitable de cette eau indispensable, sous forme d'une organisation basée sur le droit coutumier et strictement appliquée. Cette organisation garantissait l'entretien dangereux et coûteux du bisse et la répartition de l'eau. Le groupe de membres de la Société des traditions populaires qui avait choisi Savièse comme lieu d'étude s'est tout spécialement occupé de l'organisation du bisse.

Il faut tout de suite dire que le bisse de Savièse a été abandonné en 1935

et remplacé par un tunnel de 4700 mètres de long. Le débit d'eau a été porté de 300 l./sec. à 7 à 800 l./s. Le tracé du bisse, du Torrent-Neuf, devenu inutile, n'a plus été entretenu et il n'est plus praticable, car de grandes parties du chenal et de la passerelle qui le longeait ont été emportées par les éboulis et les avalanches. La nouvelle conduite à travers la montagne ne demande plus guère de travaux d'entretien et de contrôle et l'ancestrale organisation du bisse tombe dans l'oubli. Notre excellent informateur, Monsieur Fernand Luyet, a une mémoire infaillible, soutenue par son intérêt, voire sa passion, pour tout ce qui est de Savièse et spécialement pour le Torrent-Neuf.

Le «Torrent-Neuf» a été construit au XV<sup>e</sup> siècle. Il a une longueur totale de 7 km et demi, dont un kilomètre et demi sont suspendus à une immense paroi rocheuse ou creusés dans la paroi même. Le reste de la conduite d'eau consiste en un canal creusé dans le sol, souvent dans le rocher à vif. Le bisse épouse toutes les courbes du terrain pour descendre dans une légère pente soigneusement calculée, pour que l'eau coule sans prendre trop de vitesse et d'impétuosité. Dans la paroi rocheuse il a fallu opérer selon la qualité de la roche et surtout selon la configuration de la paroi. Parfois il a été possible de creuser le roc et de former une sorte de corniche formant, avec une planche verticale à l'extérieur, un canal bien abrité par le rocher surplombant. Ailleurs, il a fallu suspendre un cheneau de bois à la paroi. Le système employé était ingénieux. On commençait par creuser deux trous dans le roc, l'un à un mètre environ au-dessus de l'autre, puis on plantait horizontalement dans chaque trou, une solide poutre nommée *boutset*. Les poutres étaient solidement fixées dans les trous par un système de coins. Un coin était introduit jusqu'au fond du trou, pointe vers l'extérieur, puis on enfonçait à coups de hache un second coin, cette fois en glissant la partie effilée en avant. Lorsque le *boutset* retentissait d'un son clair sous les coups répétés de la hache, on disait que le *boutset* «sonnait» ce qui signifiait qu'il était solidement calé. Trois hommes travaillaient pendant une journée et demie pour planter un seul *boutset*, la taille du trou non comprise, ce qui fait penser que la construction du Torrent-Neuf a dû durer plusieurs années et ce qui explique qu'on n'en connaît pas la date exacte de construction.

Depuis le jour lointain où le Torrent-Neuf était vraiment neuf, il a fallu entretenir ce bisse. Cela signifiait contrôler chaque printemps la solidité de chaque *boutset*, remplacer ceux qui étaient desserrés, qui montraient des traces de pourriture ou qui étaient trop vieux. On s'assurait facilement de la date de construction de chaque *boutset*, car la date de sa pose y était inscrite, tout comme la marque domestique de celui qui l'avait planté. Comme les deux *boutsets* superposés étaient reliés à l'extérieur par un montant fixé par des coins dans des mortaises pratiquées dans les *boutsets*, on pouvait lever ou abaisser légèrement l'inférieur pour le mettre au niveau voulu. De cette façon, le chenal du bisse, formé d'une large planche horizontale et de deux planches verticales de chaque côté, pouvait de *boutset* en *boutset* assurer l'écoulement de l'eau selon la légère pente voulue.

Les fentes du chenal devaient être colmatées chaque année à nouveau pour assurer l'étanchéité du bisse. Tous ces travaux se faisaient avant la mise à eau, au premier printemps. Une équipe de 150 à 200 ouvriers s'y employait pendant une quinzaine de jours. Les travaux étaient durs et dangereux et on ne s'y rendait jamais sans avoir imploré d'abord l'aide divine à la chapelle de Ste-Marguerite, à l'entrée du bisse, et on ne quittait jamais le bisse sans remercier le Ciel par une prière, à la même chapelle, de la protection accordée. Le travail le plus périlleux, le plus spectaculaire aussi, était celui du colmatage avant la mise à eau. Toute l'équipe assistait d'abord à une messe à Ste-Marguerite puis montait, accompagnée du curé, jusqu'à la prise d'eau à la Morge. Là, le prêtre bénissait les eaux et les constructions et tout le monde se restaurait par une copieuse raclette arrosée de bon vin, repas qui donnait aux hommes les forces et le courage indispensables à l'opération suivante.



A une vingtaine de mètres en-dessous de la prise, deux ou quatre hommes se plaçaient dans le chenal, se serrant pour former de leurs corps une digue. Près de la prise qu'on venait d'ouvrir d'autres ouvriers mettaient de la terre, des mottes et la mousse apportée dans des hottes, dans le chenal. Les hommes dans le canal s'arquebouaient contre les eaux boueuses leur opposant une résistance farouche. Peu à peu, l'eau montait, la terre et la mousse entraînées colmataient toutes les fentes et les interstices à travers lesquels l'eau s'échappait. Lorsque les fuites cessaient et que l'eau débordait par dessus les bords du canal ou du cheneau, passant sur les épaules des hommes, le bisse était colmaté. Le chef d'équipe criait «Lè bon!» et les hommes sortaient du chenal et de l'eau glacée d'un mouvement bien calculé pour éviter de se faire emporter par l'impétuosité de l'eau libérée. Une trentaine de mètres plus bas d'autres

hommes attendaient l'assaut de l'eau et tout recommençait jusqu'à ce que, tronçon après tronçon, tous les longs kilomètres du bisse soient rendus étanches.

Il est indubitable que de telles opérations ne peuvent se dérouler sans heurts que sous une direction expérimentée et sûre. Le propriétaire du bisse, le consortage, sorte de coopérative, avait à sa tête un véritable état-major. Le chef incontesté en était le *conpotiste*, mais les travaux étaient dirigés par le directeur des œuvres, le métral *métrâ*. Plusieurs procureurs *procoryou* assistaient le métral, portant la responsabilité de certains travaux. Au cours de la période d'irrigation, il y avait en outre des surveillants qui distribuaient l'eau, les *erdjyous*.

Comment est organisé un tel consortage? Les membres ou consorts possèdent chacun un certain nombre de droits d'eau par héritage ou par achat. L'unité de droit d'eau du bisse de Savièse est la pose, c'est à dire trois heures d'irrigation. Les droits ne sont pas attachés à la propriété foncière et un consort peut librement vendre ses droits, mais il lui faut l'accord du consortage et le droit doit être obligatoirement inscrit au cadastre. Actuellement, le tunnel remplace le bisse, mais les consorts ont gardé leurs droits d'eau, car c'est eux qui ont construit, par leur consortage, ce tunnel. Aujourd'hui, la commune se charge du ravitaillement en eau, mais les consorts sont exemptés de toute taxe.

Dans la commune de Savièse il y a plusieurs étangs artificiels qui contiennent une certaine réserve d'eau. Qu'en est-il? Le Saviésan est pieux et très attaché à sa foi dont il respectait scrupuleusement les préceptes. Le repos dominical était toujours observé dans la commune et on ne pouvait, par exemple, pas s'occuper de travaux d'irrigation le dimanche. Bien sûr qu'il ne s'agissait pas de perdre une goutte du précieux liquide dont toute la vie de la commune dépendait. On dirigeait donc l'eau du bisse durant les heures dominicales dans l'un ou l'autre des étangs pour constituer ainsi une précieuse réserve en cas de rupture du bisse ou de grande sécheresse.

Bien sûr une telle œuvre, gigantesque pour son temps et encore admirable et étonnante de nos jours, ne pouvait pas rester sans légende. Comme ailleurs, on attribua cette œuvre au diable bâtisseur de ponts et routes. La légende nous dit que les humains n'arrivèrent pas à bout de l'œuvre entreprise et que le président de la commune de Savièse d'alors se vit obligé d'avoir recours au diable. Celui-ci promit l'exécution de l'œuvre dans les délais demandés mais à un prix exorbitant et monstrueux: les âmes des Saviésans seraient siennes pendant 1000 ans. Le président de la commune chercha à sauver les âmes de ses combourgeois et le diable lui promit le bisse sans paiement à condition que le président remonte le bisse jusqu'à la Morge, seul et sans tomber. Le jour vint où, le bisse achevé par le diable, le président s'engagea sur l'étroite passerelle pour racheter les âmes des combourgeois. Entreprise impossible car au beau milieu de la paroi, sur la passerelle, attendait grimaçant et menaçant un terrible dragon. Le président dut rebrousser chemin. Il essaya de noyer

son souci dans la boisson, rien n'y fit et finalement il s'en ouvrit à sa femme. L'épouse du président, femme pieuse entre toutes, implora Ste-Marguerite sa patronne et conseilla à son mari de reprendre le chemin du bisse en priant et en implorant la sainte. Le président se remit vaillament en route et, lorsqu'il se trouva devant le dragon, implora à genoux Ste-Marguerite. La sainte apparut, épieu en main, et précipita le dragon dans la profonde gorge où il périt. Le président arriva sans encombre au fond de la vallée sauvant ainsi les Saviésans de l'enfer. Le consortage reconnaissant édifia la chapelle à l'entrée des gorges et jamais on ne manqua de remercier et de vénérer la sainte protectrice du bisse.

Nous avons parlé des surveillants du bisse. Il fallait, pendant toute la période d'irrigation, surveiller le bisse. Chaque jour, un surveillant faisait tout le parcours sur l'étroite passerelle qui le longe, pour voir si l'écoulement des eaux se faisait normalement, s'il n'y avait aucune faille ou menace d'éboulement. D'autres bisses en Valais possédaient un marteau mu par les eaux qui indiquait par son martèlement que tout était en ordre. De par la situation, on ne pouvait avoir recours à ce moyen sur le bisse de Savièse car on n'aurait pas pu en percevoir le bruit dans les villages. Ce chemin périlleux et vertigineux le long du bisse représentait par ailleurs un notable raccourci pour se rendre aux mayens du fond de la vallée et aux alpages. Les gens de Savièse l'empruntaient donc couramment. Une seule règle stricte à observer: jamais deux personnes ne devaient se trouver sur la même planche de la passerelle. Malgré les planches glissantes, malgré la paroi vertigineuse et l'exiguité du passage, hommes, femmes et enfants empruntaient fréquemment ce chemin. Il n'y eut guère d'accident. Toutes les équipes qui renouvelaient les *boutsets* ou les planches de la cheneau, tous les surveillants revinrent au complet. Une seule fois il y eut un accident. Un jeune homme qui participait pour la première fois aux «mancœuvres du Torrent-Neuf» ne réussit pas à extirper un *boutset* usé de son trou, bien que tous les coins eussent été retirés, le bois ne bougeait pas. Le métal, un dénommé Luyet, remplaça le jeune homme inexpérimenté et au premier effort la poutre céda. L'homme surpris fut renversé en arrière et bascula dans le vide criant: «Au revoir les amis». Cet événement et surtout ces mots qui caractérisent toute la mentalité du Valaisan est resté dans la mémoire des gens. L'écrivain valaisan Maurice Chappaz en fut impressionné et il en reprit le thème dans son livre «Portraits valaisans» sous le titre: «La plus belle mort d'un homme.»

Le bisse de Savièse, le Torrent-Neuf, appartient déjà à l'histoire et à la légende comme toute cette vie valaisanne en mutation, cette vie et ce bisse que Monsieur Luyet a su non seulement évoquer mais littéralement faire revivre devant les participants à l'excursion de Savièse. Nous ne saurions assez l'en remercier.